

# Activités Périscolaires et Garderies

## *MISE EN PLACE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES*

A la fin de la classe, les enfants sont pris en charge par le personnel du Syndicat des Ecoles Cagire Salat jusqu'à l'arrivée des bus.

Ce sont le temps des NAP : Nouvelles Activités Pédagogiques. Il n'y a pas de modalités d'inscription, les enfants qui le désirent restent et participent aux activités. Les enfants ne pourront être récupérés qu'à 15h45 ou 16h30. Ce temps de garderie n'est pas payant.

## *GARDERIE du matin et du soir à partir de 16h30*

La garderie fonctionne pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine de la maternelle de Lannes.

- de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- de 12h à 12h30 le mercredi

Les enfants qui arrivent à la maternelle avant 8h45 devront aller à la garderie. A 16h30 ou 12h, le mercredi, les enfants non récupérés à la maternelle seront remis à la garderie.

Si votre enfant devra rester à la garderie du soir, il faut prévoir son goûter et prévenir, de préférence par écrit l'enseignante ou l'accompagnatrice du bus. En aucun cas il ne sera tenu compte des dires de l'enfant.

## *Tarif*

Seules les garderies du matin et du soir sont payantes. Les parents achètent des cartes qui coutent 25 € pour 25 jours. Quelle que soit la durée de fréquentation sur la journée, la garderie coute 1 € la journée.

## **ORGANISATION et ENCADREMENT**

Les garderies sont organisées et encadrées par le personnel du Syndicat des Ecoles Cagire Salat.